

PROCÈS-VERBAL
du CONSEIL D'ÉCOLE de l'école élémentaire
de Valloire-sur-Cisse
(Conseil extraordinaire)
27 avril 2021
(16h45 / 17h00)

Étaient présents à la réunion :

Qualité / fonction
1 représentante des parents d'élèves de l'école.
Mme la maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse).
M. le directeur de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.

Dans un courriel du 29 mars 2021, monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Blois V informe les écoles de sa circonscription de la nécessité d'un avis du Conseil d'école sur la question de l'organisation de la semaine scolaire pour la rentrée de septembre 2021, et la possibilité de renouveler la dérogation à la semaine de 9 demi-journées (Courrier de Mme la DASEN de Loir-et-Cher du 16 mars 2021).

Une réunion extraordinaire est donc organisée communément à l'école maternelle et l'école élémentaire le mardi 27 avril 2021.

Ordre du jour :

- 1/ Rythmes scolaires (Organisation de la semaine pour la rentrée 2021)

Décisions :

Point n°1 : Rythmes scolaires (Organisation de la semaine pour la rentrée 2021)

Un sondage auprès des familles des écoles a été réalisé par l'APECC début avril ; il apparaît qu'il y a eu peu de réponses (29) avec un choix très majoritaire du maintien de « la semaine de 4 jours ». (28).

A l'unanimité des membres du Conseil d'école, **la demande de dérogation à la semaine de 9 demi-journées est renouvelée et le choix se porte sur le maintien de l'organisation actuelle** (Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis).

Prochaine réunion du Conseil d'école (à confirmer) : 22 juin 2021.

Signature du Directeur